

Communiqué de presse
Bruxelles, le 29 mai 2017

Baromètre du Marché du Travail : 1 employeur sur 3 recrutera dans les 6 prochains mois

A Bruxelles, le chômage économique diminue surtout dans les petites entreprises de restauration

- **Le recrutement en hausse** : la différence entre les recrutements et les fins de contrats de travail a augmenté de 44% pour le premier trimestre de 2017 par rapport à celui de 2016
- **Cette tendance se poursuit** : 1 employeur sur 3 prévoit une augmentation de son personnel dans les 6 prochains mois et les contrats à durée indéterminée seront majoritairement privilégiés (42%)
- Les premiers signes de reprise de l'**horeca bruxellois** sont principalement attribués aux petites entreprises de restauration¹ où le chômage économique diminue
- Ces affirmations constituent quelques-uns des **résultats clés du 'Baromètre du Marché du Travail de Partena Professional'**. Ceux-ci permettent d'analyser la dynamique de l'emploi² en Belgique et de croiser le point de vue des employeurs et des travailleurs. Le Baromètre combine les chiffres de Partena Professional des premiers trimestres de 2016 et 2017³ et une enquête menée par iVOX à la demande de Partena Professional en avril 2017⁴ auprès des employeurs et des travailleurs. Dans le cadre de sa mission 'Entreprendre avec les entrepreneurs', Partena Professional souhaite, avec cet outil, donner des perspectives qui aident les entrepreneurs et les décideurs politiques dans leur réflexion.

Plus d'emplois pour les jeunes

Sur base des chiffres de Partena Professional, le **Baromètre du Marché du Travail** s'est intéressé à la dynamique de l'emploi en Belgique, c'est-à-dire la différence entre les recrutements et les fins de contrats à une période précise. Selon ces chiffres, le **nombre de travailleurs recrutés** pendant le premier trimestre de 2017 a augmenté de 42% par rapport à celui de 2016. Les jeunes ont été majoritairement privilégiés car on observe une augmentation de 10% des jeunes de moins de 30 ans qui ont trouvé un emploi cette année. Le recrutement des plus de 40 ans et des plus de 50 ans est quant à lui en diminution en 2017 : de 13% pour les plus de 40 ans et de 11% pour les plus de 50 ans.

Les employeurs recrutent davantage par rapport à l'année dernière, cependant on observe que les **fins de contrats de travail** ont doublé en 2017. Le nombre de licenciements pour faute grave a lui aussi doublé (0,77% à 1,35%) par rapport à l'année dernière.

¹ < 50 travailleurs

² La différence entre les recrutements et les fins de contrats à un moment précis

³ Cette analyse a été effectuée sur base des historiques de salaires de Partena Professional de 241.000 travailleurs. Ces chiffres se concentrent sur les premiers trimestres de 2016 et 2017. Elle fait partie du Baromètre du Travail de Partena Professional

⁴ Etude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 800 travailleurs et 200 (co)responsables RH belges au mois d'avril 2017 par le bureau iVOX à la demande de Partena Professional dans le cadre de son premier Baromètre du Marché du Travail.

On constate également que la **dynamique de l'emploi**, la différence entre les recrutements et les fins de contrats à une période précise, a augmenté de 44% pour le premier trimestre de 2017 par rapport à celui de 2016 (2,26% contre 1,56%).

Tendance continue et positive dans le recrutement

Les employeurs envisagent continuer à recruter dans les 6 mois à venir. C'est ce qu'indique l'enquête iVOX : 1 employeur sur 3 (33%) **prévoit une augmentation de son personnel** dans les 6 prochains mois. Les contrats à durée indéterminée seront majoritairement privilégiés (42%), suivis par les contrats à durée déterminée (38%) et les contrats intérimaires (20%).

Alors que les employeurs prévoient des contrats à durée indéterminée pour leurs futurs recrutements, ce sont pourtant les contrats à durée déterminée qui sont en hausse par rapport à l'année passée. Selon les chiffres de Partena Professional, pour les premiers trimestres de 2016 et 2017, les contrats à durée déterminée ont augmenté de 60% cette année. Les contrats à durée indéterminée ont quant à eux diminué avec une baisse de 36% depuis 2016.

Les étudiants, les plus de 50 ans et les petits restaurants en hausse dans l'horeca bruxellois

Dans le **secteur de l'horeca bruxellois**, on remarque que la **quote-part des étudiants** de l'ensemble des recrutements a doublé au premier trimestre de 2017 (de 24% à 50%) par rapport à celui de 2016. Ceci s'explique sans doute par le fait que le contingent des étudiants est désormais calculé en heures et non plus en jours. Les employeurs et les étudiants peuvent donc désormais profiter de cette flexibilité supplémentaire.

Autre fait surprenant dans ce secteur : on remarque que **les travailleurs de plus de 50 ans ont la cote**. En effet, le nombre de personnes recrutées au sein de cette tranche d'âge a augmenté de 21% en un an. Le nombre de travailleurs de moins de 30 ans recrutés est lui aussi en hausse de 13%. Quant au recrutement des 30-49 ans il diminue de 15% pour le premier trimestre de 2017.

Bien que le **chômage économique** diminue légèrement de 2,5% au niveau national, les attentats et la diminution de fréquentation des touristes dans la capitale semblent toujours avoir un impact négatif sur l'horeca bruxellois où le chômage économique a plus que doublé (une augmentation de 121% depuis 2016). Cette hausse s'observe principalement dans les grandes entreprises de restauration⁵ qui se portent moins bien que les petites : le taux de chômage économique a doublé (de 0,063% à 0,117% en 2017) dans les grands restaurants et triplé (de 0,051% à 0,142% en 2017) dans les grands hôtels. Autre fait marquant : les premiers signes de reprise de l'horeca bruxellois sont principalement attribués aux petites entreprises de restauration⁶ qui se portent mieux car le chômage économique y a diminué de moitié en un an.

« A l'exemple des jeunes dans l'horeca, les entreprises ont l'opportunité – dans un climat économique en douce relance – d'engager des étudiants afin d'ajouter de la flexibilité dans leur société. Le contingent des étudiants, qui est désormais calculé en heures et non plus en jours, et les récentes mesures du « Travail faisable et maniable » permettent également plus de flexibilité pour les entreprises. Il est alors intéressant pour les entrepreneurs de s'informer sur l'évolution de ces mesures afin de savoir lesquelles seraient les plus adaptées à la réalité de leur entreprise » explique Wim Demey, Customer Intelligence Manager chez Partena Professional.

⁵ (> 50 travailleurs)

⁶ (< 50 travailleurs)

Pour plus d'informations ou une interview, veuillez contacter :

PRIDE – Isabelle Verdeyen – isabelle.verdeyen@pr-ide.be – 02 792 16 58

PRIDE – Sophie Boving – sophie.boving@pr-ide.be – 02 679 75 54

Partena Professional – Greet Santy – greet.santy@partena.be – 02 549 30 87

Partena Professional – Pauline Pierart – pauline.pierart@partena.be – 02 549 36 03

A propos de Partena Professional

Partena Professional est un prestataire de services qui met résolument l'accent sur l'entrepreneuriat et la gestion du personnel. Partena Professional soutient et accompagne les starters, PME et grandes entreprises dans leurs démarches administratives et leur politique RH. Nous proposons des services en rapport avec la création d'entreprises, le statut social des indépendants, la gestion de la paie, du personnel et de ses allocations familiales, le contrôle médical en cas d'absentéisme, des formations, du conseil juridique et tout type de consultance (RH, juridique, ...). Quelques 1500 collaborateurs sont au service de plus de 200.000 entreprises et indépendants et réalisent 150 millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Plus d'informations sur www.partena-professional.be.

A propos du Baromètre du Marché du Travail Partena Professional

Le Baromètre du Marché du Travail de Partena Professional combine les chiffres de Partena Professional à un moment précis ainsi qu'une enquête menée par iVox auprès des employeurs et des travailleurs belges. Il permet d'analyser la dynamique de l'emploi et une tendance particulière tout en donnant une photographie des paramètres clés du marché du travail belge.